



Français du monde

Climat : l'urgence d'agir ensemble

En cette année marquée par des records de température et des désordres climatiques majeurs, personne ne peut ignorer la question du changement climatique et la réunion de la COP21 à Paris. Si, depuis longtemps, des scientifiques, des associations, des collectifs, alertent tant les responsables que les opinions publiques sur les dérèglements climatiques en cours et prônent le développement durable, on assiste aujourd'hui à une plus grande mobilisation des gouvernants : tous les pays sont concernés. La plupart l'ont compris car ils sont touchés directement, ou le seront à brève échéance.

Au-delà de l'augmentation de la température qui entraîne fonte des glaces et élévation du niveau de la mer, le changement climatique c'est aussi la diminution de la biodiversité, l'extinction d'espèces qui ne peuvent s'adapter ou que nos modes de vie et d'exploitation insensée de la planète détruisent. Sans oublier les manipulations génétiques qui, sous couvert d'un bénéfice immédiat (éliminer tel insecte ravageur), créent des déséquilibres que, démiurges insensés, nous croyons pouvoir maîtriser.

L'afflux de réfugiés venant des pays touchés par la guerre, les intempéries ou les problèmes politiques nous fait prendre conscience de **l'interdépendance de tous les pays du monde** : la course aux hydrocarbures bon marché, et les choix poli-

tiques qui en découlent, le besoin d'eau et la volonté de s'en approprier la ressource, l'exploitation effrénée des sols, etc. sont autant de facteurs qui ont engendré les problèmes du monde actuel.

On a cru longtemps que la Terre nous appartenait, qu'on pouvait en faire ce qu'on voulait, que la nature était assez forte pour tout supporter, que sa résilience couvrirait nos excès. On sait maintenant qu'il n'en est rien : **chacun des actes de chacun d'entre nous importe**, soit pour amplifier le problème soit pour commencer à freiner la détérioration du climat.

Les petites actions quotidiennes, le recours aux circuits courts, les choix de vie, de matériaux pour la maison, de la nourriture que nous mettons dans nos assiettes, sont autant de petites gouttes qui, rassemblées, font des ruisseaux et bientôt des fleuves. Associées aux pressions que nous pouvons exercer sur les responsables politiques pour qu'ils prennent des décisions courageuses préparant l'avenir de nos enfants plutôt que leur prochaine élection, elles peuvent changer le cours des choses.

Français du monde-adfe est engagée concrètement pour le développement durable, sur le terrain et partout où l'association intervient.

Marie-Pascale Avignon-Vernet

Le Téléthon, c'est reparti !

Pour la troisième année consécutive, Français du monde-adfe soutient le Téléthon. Il aura lieu les 5 et 6 décembre prochains mais vous pouvez d'ores et déjà vous mobiliser.

Le Téléthon est l'occasion d'associer les Français de l'étranger à une cause nationale qui nous concerne tous car chacun peut être porteur, sans le savoir, d'un gène malade.

De nouvelles propositions d'action sont mises en place pour vous mobiliser encore plus. Vous pourrez ainsi participer à la première course intercontinentale connectée du Téléthon. L'idée est de parcourir le nombre le plus important de kilomètres, en récoltant le plus de dons possible, le tout par région. Les Français de l'étranger correspondront à une région à part entière ! Vous pourrez encore vous créer votre propre page de collecte sur Internet, qui vous permettra de récupérer directement les fonds sans avoir à gérer vous-même l'argent.



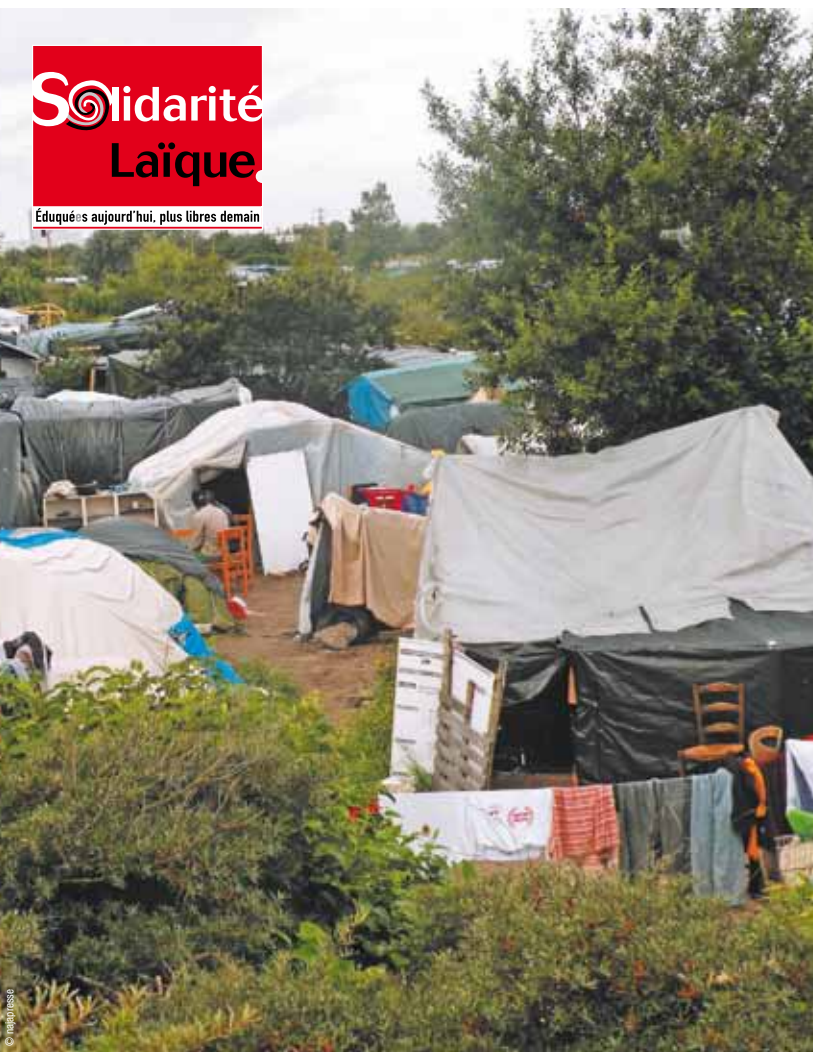
Comme les années précédentes, nous vous invitons à créer le plus de manifestations possible. Rendez-vous sur le site du Téléthon (<http://agir.telethon.fr/>) pour trouver de nouvelles idées de manifestation.

Vous pourrez aussi envoyer des photos et vidéos de soutien « moi aussi, je donne ». Cette année encore, retrouvez-vous sur un lieu symbolique de votre ville

pour envoyer un message de soutien au Téléthon : « Moi aussi, je donne pour le Téléthon ».

Pour plus d'informations, contactez Marion (courriel : tfe@afm-telethon.fr), elle vous accompagnera dans l'organisation de votre mobilisation et vous expliquera comment mettre en œuvre ces différents projets.

Pour aller plus loin : www.afm-telethon.fr et notre site www.francais-du-monde.org



URGENCE :

AIDE AUX RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS.

Des dizaines de milliers de réfugiés – déplacés arrivent en Europe et dans notre pays. Épuisées, les familles, et particulièrement les enfants, sont traumatisées par les horreurs de la guerre, les effets tragiques de la misère ou du dérèglement climatique et les conditions terribles dans lesquelles ils ont voyagé.

Nous **devons agir** pour leur apporter des conditions d'accueil adaptées et dignes.

Affirmons notre solidarité et nos valeurs !

Donnez en ligne sur :

<https://soutenir.solidarite-laïque.org/aiderrefugies/>



En tant qu'adhérent de Français du monde-adfe, vous êtes membre de Solidarité Laïque qui relaie l'appel au don pour les réfugiés.

SOUTENEZ L'ACTION DE SOLIDARITÉ LAÏQUE, FAITES UN DON

À retourner avec votre versement par chèque à : Solidarité Laïque - 22 rue Corvisart - 75013 Paris

☐ **OUI**, je soutiens les actions menées par Solidarité Laïque pour venir en aide aux réfugiés - déplacés. **Je fais un don de :**

Soit, après déduction fiscale de 66% :	☐ 15€	☐ 30€	☐ 50€	☐ 100€
	5,10€	10,20€	17€	34€
	☐ À ma convenance :€			



→ Je recevrai le **reçu fiscal** me permettant une **déduction d'impôt de 66%** soit les **deux tiers de ce montant**, mais donnant à l'association la possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

☐ J'autorise Solidarité Laïque à m'informer de son actualité.

Courriel :@.....

Informative et Libérée : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à Solidarité Laïque. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée, veuillez cocher la case ci-contre ☐

TROIS QUESTIONS À :

Thibaut Clamart co-secrétaire régional d'Europe- Ecologie-Les Verts Hors-de-France



Sommaire

Lancement du Téléthon	p. 2
Trois questions à Thibaut Clamart	p. 3
Culture	p. 4
Dossier	p. 5
Pratique	p.10
Allocation temporaire d'attente, CSG-CRDS, conditions d'attribution des logements sociaux...	
Environnement	p.13
Vie associative	p.14

Français du monde
Magazine gratuit de Français du
monde-adfe

62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
Courriel : contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication :
Claudine Lepage

Rédaction en chef : Hélène Pinazo Canales
Comité de rédaction :

Kalliopi Ango Ela
Marie-Pascale Avignon-Vernet,
Nicole Galeazzi, Catherine Libeaut
Gérard Martin,

PAO, Prépresse :

Laurence Deglane
Réalisation et impression :

Bordessoules
42 av. de Rochefort,
17413 St Jean d'Angély Cedex

ISSN 0247-607X

Quels sont, pour EELV, les enjeux et les limites de la COP 21 qui va avoir lieu à Paris fin novembre ?

A la COP 21, le monde doit réussir à s'entendre et être à la hauteur de l'enjeu qu'est le changement climatique. L'échec ou les demi-mesures ne sont pas une option : c'est la survie de notre planète qui est en jeu. Etant donné la multiplicité des facteurs participant au réchauffement climatique, la conversion écologique de l'économie mondiale est requise.

La remise en question totale de notre système de production et de consommation ainsi que le besoin d'un effort collectif dans un contexte d'inégalité croissante entre pays riches et pauvres font que la COP 21 ne pourra pas apporter une solution définitive ; il nous faudra continuer à travailler et à sensibiliser la société civile mondiale au-delà de la COP 21. Enfin, les acteurs de la COP 21 ne sont pas tous écologiques, l'écologie est dès lors trop souvent reléguée au rang de mesure d'ajustement alors que la préservation de la planète devrait être au cœur de toutes les politiques publiques.

La diversité des enjeux, des acteurs et de leurs objectifs rend cet exercice de négociations internationales d'autant plus délicat. Le risque d'obtenir un simple compromis satisfaisant la communauté internationale mais ne permettant pas une véritable lutte contre le réchauffement climatique est une limite inhérente à la COP 21.

Quelles sont, aujourd'hui, en France, les principales actions à mener en matière de développement durable ?

La France doit être exemplaire pour aboutir à un consensus et au premier accord universel et contraignant de réduction des gaz à effet de serre.

La France doit s'assurer du financement du Fonds vert pour le climat, nécessaire au développement durable des pays du Sud. Pour cela, elle doit se libérer des lobbies bancaires et avoir le courage de

défendre une ambitieuse taxe sur les transactions financières en Europe.

Ensuite, elle doit mettre en adéquation ses paroles et ses actes en adoptant un projet de loi de finances « 2°C compatible ». Ce dernier devra engager la conversion écologique de l'agriculture et de l'industrie et permettre de récupérer les 7 milliards par an perdus dans la niche fiscale du diesel. Il s'agit également de mettre en œuvre la transition énergétique en lançant un grand plan de désinvestissement des énergies fossiles, de rénovation des bâtiments et un programme d'investissements dans les énergies renouvelables, permettant notamment de créer moult emplois durables.

Enfin, la reconnaissance du statut de réfugiés et déplacés climatiques permettrait d'en terminer avec le déni des conséquences du changement climatique sur les mouvements migratoires et de mettre en place des mesures d'accueil satisfaisantes.

Quel peut être le rôle de EELV-hors de France dans les pays où vous êtes présents ?

Nous avons la chance d'avoir de nombreux membres actifs au sein de partis verts locaux. Nos membres participent donc souvent à des actions militantes en dehors du cadre d'EELV Hors de France, qui devient alors une plateforme permettant d'échanger expériences, idées et initiatives. Nous travaillons également avec les réseaux de partis verts européens et mondiaux.

Evidemment, un de nos principaux objectifs est aussi de sensibiliser les Français de l'étranger à l'importance de la COP 21 et de l'écologie politique. La présence d'EELV participe de cet effort de sensibilisation des communautés françaises locales via Internet et les réseaux sociaux, qui permettent de surmonter l'obstacle de la distance géographique. EELV a un rôle tout aussi important à jouer au sein des sections locales de Français du Monde.

Le Cri du Colibri, le roman de la transition

Un quadra parisien et sa fille décident de se réinstaller dans le village d'origine de la famille, au moment où une crise financière fait vaciller l'équilibre économique et politique à l'échelle de la planète. Rapidement, des habitants se fédèrent pour trouver des réponses efficaces à la « nouvelle donne » et amortir au maximum l'impact de cette crise en évitant le chaos.

Avec ce livre on est au cœur de la période dans laquelle nous vivons ou bien essayons de vivre en prenant soin de notre environnement ! On se laisse embarquer dans le déroulement de la métamorphose de chacun des personnages et de leur adaptation au désir de changer de vie afin

de répondre au Cri du Colibri. Au fil de la lecture, on souhaite que la rencontre de tous ces personnages si différents selon leur parcours de vie - un quadra parisien dont le frère boursicote à l'étranger, et père d'une adolescente turbulente, un vieux menuisier oublié des siens, une jeune fille des banlieues qui fuit le machisme et la violence, un notaire amateur de rock'n'roll et une jeune maman un peu provocatrice, éprise de littérature - puisse aboutir à un projet commun du respect de la Terre.

C'est avec beaucoup d'humour, d'espoir, de convictions et parfois avec violence que nous suivons leur évolution. *Catherine Libeaut*



Coll. Société civile,
ISBN : 978 2 36429 066 2

Human : Témoigner de la beauté du monde

Cinq ans après l'incroyable succès de Home, Yann Arthus Bertrand revient avec un nouveau documentaire engagé HUMAN. Human est un diptyque de récits et d'images de notre monde pour créer une immersion au plus profond de l'être humain. À travers les témoignages remplis d'amour, de bonheur, mais aussi de haine et de violence, HUMAN nous confronte à l'Autre et nous renvoie à notre propre vie. De la plus petite histoire du quotidien, jusqu'aux récits de vie les plus incroyables, ces rencontres poignantes et d'une sincérité rare, mettent en lumière ce que

nous sommes, notre part la plus sombre mais aussi ce que nous avons de plus beau et de plus universel. La Terre est sublimée au travers d'images aériennes inédites accompagnées de musique, tel un opéra, qui témoignent de la beauté du monde et nous offrent des instants de respiration et d'introspection. HUMAN est une œuvre engagée qui nous permet d'embrasser la condition humaine et de réfléchir au sens même de notre existence.

Human, un film de Yann Arthus Bertrand, 3h. Sortie DVD en octobre



Comment parler d'écologie aux enfants ?

Économiser l'eau, trier les déchets, manger bio... Les enfants apprennent maintenant à avoir une attitude éco-responsable mais sans toujours en comprendre les enjeux. Comment leur expliquer qu'il est primordial de protéger la planète ? Cet ouvrage propose aux adultes d'approfondir leurs connaissances afin d'apporter des réponses adéquates aux jeunes générations. Ce guide rappelle d'abord les grandes définitions sur lesquelles fonder sa réflexion (environnement, écologie, développement durable...).

Il affirme la protection de la nature au cœur des problématiques de notre société et explique comment aborder ce sujet avec

les enfants, sans catastrophisme. Quinze fiches permettent ensuite de comprendre la diversité des enjeux - de la pollution au réchauffement climatique, en passant par les énergies renouvelables. Des réponses simples à des questions d'enfants de 5 à 15 ans fournissent les outils nécessaires pour informer les plus jeunes.

Des exemples concrets, tirés de l'actualité internationale, élargissent les perspectives du thème afin que les enfants deviennent des citoyens du monde responsables.

Ed. le Baron Perché, Aurore Soares, ISBN 9782360800698



La transition énergétique est-elle possible dans les établissements français à l'étranger?

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a été définitivement adoptée par le Parlement le 23 juillet 2015. Rendez-vous attendu comme point saillant du quinquennat, elle permet de renforcer la position de la France, quelques mois avant la tenue de la COP 21, en rapprochant les actes des annonces.

Première étape d'une croissance verte, elle concerne essentiellement 3 domaines : **les bâtiments et leur rénovation énergétique** (ce secteur représente plus de la moitié de la consommation d'énergie en France), **le développement de transports « propres »** et **la réduction de la part du nucléaire dans le bouquet électrique à 50 % « à l'horizon 2025 »**, contre environ 75 % aujourd'hui. En outre, la loi prévoit une augmentation de la taxe carbone (aujourd'hui de 14,5 € la tonne), avec un objectif de 56 € la tonne en 2020 et de 100 € la tonne en 2030.

En quoi la transition énergétique concerne-t-elle les établissements français à l'étranger ? Dans un contexte d'augmentation du nombre d'élèves et de la demande dans le réseau de l'AEFE, les projets immobiliers (création, extension, rénovation) sont nombreux. Le souci de bâtiments éco-responsables s'est développé pour les nouvelles constructions (Lycée Jean Mermoz à Dakar,

lycée français-international Marguerite-Duras à Ho Chi Minh etc.) alors que dans les opérations de réhabilitation/rénovation, il pourrait encore progresser. Pour ce faire, une charte des bonnes pratiques en matière de développement durable et singulièrement d'innovation/rénovation énergétique dans les bâtiments du réseau de l'AEFE permettrait, en particulier dans les pays où la législation est moins contraignante qu'en France, de définir un cap ambitieux pour l'Agence. De même, ne pourrait-on identifier des critères respectueux du développement durable pour l'homologation d'établissements partenaires?



© Kalliopi Ango Ela

A une échelle plus fine, l'action pédagogique pilote « Architecture durable en 3D », mise en place par l'AEFE, a connu un véritable succès. De façon similaire, la labellisation E3D, établissements en démarche de développement durable, est un enjeu pour les établissements français hors de France.

Dans le domaine des transports, on a vu dans plusieurs grandes métropoles les parents s'organiser pour le covoiturage des enfants vers l'école, en particulier en cas d'absence ou de défaillance des transports collectifs. Ce sont des pratiques que l'on peut développer grâce à une éducation au développement durable et une culture de la sobriété mieux partagées. *Kalliopi Ango Ela*

Le changement climatique - Un problème de santé publique

En 2012, près de 7 millions de personnes seraient décédées en raison de la pollution de l'air. Pourtant encore trop peu d'attention est accordée aux problèmes générés par la pollution, les changements et le réchauffement climatiques.

Les différents phénomènes liés aux changements climatiques influent sur les risques de maladies à transmission vectorielle, de diarrhée transmise par l'eau et la nourriture et de malnutrition, qui sont parmi les principales causes de morbidité dans le monde en développement.

Les changements climatiques exposent aussi aux risques spécifiques des maladies respiratoires, en ce qu'ils aggravent ces maladies ou augmentent directement l'exposition à des facteurs de risque de ces maladies. Les maladies respiratoires les plus concernées sont l'asthme, les sinusites, et les infections respiratoires. Les personnes atteintes de maladies cardiaques sont un autre groupe particulièrement vulnérable.

Les allergies sont aussi dans la ligne de mire. Selon USA Today, la saison du pollen aux Etats-Unis a augmenté de 16 jours de 1995 à 2013. Si les émissions de dioxyde de carbone continuent de croître, il est

prévu que les conditions allergiques s'aggraveront. Par ailleurs, le réchauffement climatique va conduire à une augmentation des catastrophes naturelles à l'origine de la propagation de nombreuses épidémies, telles que la diarrhée, le choléra, la dengue, le paludisme et d'autres maladies infectieuses redoutables. Le nombre de catastrophes naturelles liées au climat a plus que triplé depuis les années 1960. Chaque année, ces catastrophes se traduisent par plus de 60 000 morts, principalement dans les pays en développement.

Les changements climatiques et environnementaux affectent également l'incidence de la transmission des maladies entre humains et animaux. En 2013, Solveig Jore, vétérinaire au Norwegian Veterinary Institute, a démontré que les tiques ont étendu leur présence géographique en Norvège, et que les changements climatiques et environnementaux, la « disponibilité » des animaux hôtes et la démographie affectent leur propagation.

En Norvège, le Syndicat des médecins a déclaré qu'il allait travailler à mettre davantage l'accent sur les conséquences sanitaires des changements climatiques. Espérons que d'autres suivront !
Stéphane Mukkaden

A notre échelle de consommateur, il est possible d'agir pour faire évoluer les pratiques. Vous trouverez quelques exemples concernant l'alimentation et les transports à adapter aussi au contexte de votre pays de résidence.

Devenons des consomm'acteurs

Notre alimentation est, elle aussi, source importante de pollution : pollution de la terre, pollution de l'eau, déforestation... Nombreux sont les maux qui lui sont attribués. Et nous avons, en tant que consommateurs, notre responsabilité. Il existe des moyens simples et pas forcément onéreux de participer à l'effort.

Consommons de saison et consommons local

Consommer une fraise en hiver alors que je vis en Belgique, ou des poires du Chili quand je vis en Angleterre ? L'énergie utilisée pour chauffer les serres des fraises et le carburant gaspillé pour transporter les poires depuis le Chili jusqu'en Angleterre sont des illustrations des aberrations de notre consommation. Manger local et de saison, c'est retrouver

la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir, favoriser des emplois au niveau local et diminuer notre empreinte écologique. Il existe de plus en plus d'initiatives de circuits courts qui réduisent les intermédiaires entre producteur et consommateur, qui nous permettent d'avoir des produits frais, de saison et à un juste prix. Renseignez-vous autour de vous !

Encourageons l'agriculture responsable

Choisissons une agriculture raisonnée, paysanne, avec le moins de pesticides et d'intrants chimiques



© Héléne Pinazo

possible, sans OGM, où l'ensemble des variétés et de leurs nutriments est préservé et protégé. Contrairement aux idées reçues, de nombreuses techniques naturelles et écologiques existent, permettant de produire autant, voire plus, à l'échelle locale et globale.

Réduisons notre consommation de viande

Les Français consomment 89 kg de viande. C'est deux fois plus que nos parents et trois fois plus que nos grands parents. Cette augmentation a un impact écologique très important. Selon la FAO*, l'élevage serait à l'origine de 18% des émissions de gaz à effet de serre (autant que les transports) et de 8% de la consommation mondiale d'eau**. Les deux tiers

des terres agricoles du monde sont aujourd'hui consacrées à l'élevage ou à la production d'aliments pour le bétail. L'élevage est ainsi responsable de 80% de la déforestation en Amazonie.

Réduire sa consommation de viande c'est limiter notre impact sur l'environnement. De nombreux aliments, à base de protéines végétales, existent et permettent de remplacer les apports nutritionnels de la viande.

* La Food and Agriculture Organization of the United Nations
** rapport FAO 2006

Se déplacer autrement

Les transports comptent pour 1/3 de l'énergie consommée dans les pays industrialisés et 20% des gaz à effet de serre. Pourtant le nombre de voitures en circulation dans le monde ne cesse d'augmenter, et, à ce rythme, le parc automobile mondial risque d'atteindre un milliard d'unités en 2030. Il est urgent d'apprendre à se déplacer autrement.

Utilisons l'énergie humaine

En privilégiant le vélo et la marche à pied, nous diminuons notre empreinte écologique et préservons notre santé et notre porte-monnaie.

Favorisons les transports en commun

Préférer les transports en commun de notre pays de résidence à la voiture est encore un moyen facile de contribuer à l'effort de réduction de l'impact écologique. En autobus ou en train, un passager émettra 3 à 4 fois moins de gaz à effet de serre qu'en voiture.

Partageons un véhicule

Si la voiture reste, dans certaines situations, l'unique moyen

de transport existant, nous pouvons penser collaboratif et utiliser le covoiturage ou l'autopartage. Ces deux systèmes permettent de réduire nos frais et nos émissions de gaz à effet de serre.

Montons des projets collectifs

Il est possible de monter des projets dans le cadre professionnel comme l'organisation d'un covoiturage dans les déplacements domicile-travail et professionnels ou scolaires, ou la mise en place de Pédibus, qui sont des ramassages scolaires à pied organisés entre parents d'élèves.

Changer ses pratiques, c'est parfois accepter de « perdre du temps » parce que les modes de transport alternatifs sont moins rapides que la voiture, notamment. Mais à nous peut-être de remettre en question notre rapport au temps et ce besoin incessant de chercher à en gagner toujours plus.

Source : www.colibris-lemouvement.org

dossier - témoignages

Lutter contre la déforestation

Eugenia Lopez est responsable de projets pour l'ONG de développement environnemental Cœur de Forêt (CDF), à Antsirabe, ville des hauts plateaux de Madagascar. Depuis 2 ans et demi, elle coordonne un projet de reforestation et de développement économique qui implique la population locale.



Même s'il est difficile d'obtenir des chiffres précis, on estime que **Madagascar a perdu près de 90 % de sa couverture forestière originelle.** Les événements climatiques extrêmes et l'inconstance grandissante du climat ont de fortes conséquences sur l'agriculture malgache. Malgré une population majoritairement rurale, l'insécurité alimentaire est récurrente et les moyens modestes. Bien évidemment, quand votre principale préoccupation est de pouvoir vous nourrir, vous et votre famille, grâce au seul travail de la terre, **la protection de l'environnement n'est pas toujours prioritaire dans votre quotidien.**



© Cœur de forêt

Conscients des dégâts causés par la coupe massive des arbres sur l'île, les paysans sollicitent des moyens pour gérer plus durablement la forêt et rejoignent progressivement notre partenaire local, la coopérative Equimada.

Les modèles de plantations qui leur sont proposés associent de nombreuses espèces permettant de reconstituer une biodiversité jusque là décimée.

La plantation d'espèces endémiques à la région, d'arbres fruitiers et d'autres valorisables par la production d'huiles essentielles (cyprès, eucalyptus globulus ou citriodora) donnent une valeur monétaire à la forêt et permettent de diversifier les sources de revenus générées. Issue de plantations collectives ou de cueillette spontanée, la matière verte est récoltée et transportée au local technique de la coopérative, où les paysans sont rémunérés au kilo. La distillation des plantes en huiles essentielles doit ensuite répondre aux normes de qualité établies avec Cœur de Forêt pour que ces huiles soient commercialisées sur le marché local et international.

Eugenia Lopez

L'association Cœur de Forêt œuvre pour la protection et le développement de filières de commerce biologique et équitable issues des produits de la forêt. Elle compte actuellement un total de 1500 bénéficiaires pour le projet Cœur de Forêt Antsirabe, avec qui elle a planté plus de 40.000 arbres en 2015. www.coeurdeforet.com

L'engagement sur le terrain de Français du monde-afde

Dans la continuité de notre Assemblée générale, tenue à Paris le 22 août, le groupe environnement, formé de quatre membres du Conseil d'administration, propose aux sections **des actions Clé en main**. Les sections peuvent ainsi consulter les fiches thématiques de sensibilisation au développement durable mises en ligne dans le coin des adhérents du site national. Elles y trouveront aussi le diaporama de l'intervention de Gilles Lemaire, membre d'Alternatiba, sur l'urgence d'une mobilisation citoyenne pour agir pour le climat.

Les sections peuvent par ailleurs se rapprocher d'associations nationales - Les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement - et des associations de Solidarité Internationale - ATD Quart Monde, Oxfam France - sans oublier en premier lieu les associations locales qui se mobilisent pour réaliser des actions concrètes en adéquation avec la situation du pays. Aux Pays-Bas, par exemple, un membre du Conseil d'administration de la section a créé

une coopérative de droit néerlandais - Eco Révolte - dont l'un des objectifs est de lutter contre le gaspillage alimentaire. Depuis deux ans, cette coopérative achète une fois par semaine des fruits et légumes biologiques voués à être détruits car en surproduction. Une dizaine de bénévoles les trient et les reconditionnent en paniers de 5 kg vendus à un prix modique à des personnes en difficulté et/ou sensibilisées à la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. La section a ainsi organisé, en partenariat avec Eco Révolte, un pique-nique citoyen pour faire découvrir une manière différente de s'alimenter, des pistes pour acheter et manger local et participer aux travaux de jardins coopératifs.

En planifiant des actions similaires dans nos sections, nous réfléchissons ensemble à ce que nous pouvons faire et entamons ainsi un processus de changement afin de prendre soin de notre planète. *Catherine Libeaut*
www.ecorevolte.com

Entretien avec Pierre Rabhi

Initiateur du Mouvement Colibris, Pierre Rabhi est l'un des pionniers de l'agriculture écologique en France. Auteur, philosophe et conférencier, il appelle à « l'insurrection des consciences » pour fédérer ce que l'humanité a de meilleur et cesser de faire de notre planète-paradis un enfer de souffrances et de destructions.

Vous êtes le fondateur du mouvement des Colibris. Pouvez-vous nous expliquer d'où vient votre engagement pour « l'écologie humaine » ?

Mon engagement ne date pas de la création du mouvement. J'ai été critique face à notre modèle de société depuis le début des années 60. Je vivais et travaillais à Paris dans une entreprise et j'ai, à tort ou à raison, complètement récusé la condition faite aux êtres humains dans les entreprises. **Je ne voulais pas être engagé dans un processus que je considérais comme de l'esclavage salarial.** On vous donne un salaire et vous troquez toute votre existence contre ce salaire. J'estime qu'une vie ne peut pas être estimée en salaire mais en joie de vivre, en sens à l'existence.

Par la suite, je me suis beaucoup engagé dans la question de l'écologie. J'ai constaté que l'humanité est de plus en plus prise en otage par des systèmes qui conduisent à une sorte de marasme dans lequel on vit aujourd'hui. **Notre système est générateur de beaucoup de divertissements et de plaisirs mais de peu de joie ;** en atteste l'important recours aux anxiolytiques pour avoir l'impression de vivre ou d'exister. Notre système ne fonctionne plus et il faut donc un changement de paradigme qui repose sur un changement humain. Quand on parle de changement humain, cela implique chacun d'entre nous. C'est cette idée-là qui me paraît être bien ajustée, afin d'éviter de croire que parce qu'on va manger bio ou recycler son eau et ses déchets, la société va changer. **On peut parfaitement manger bio et exploiter son prochain.**

Le mouvement des Colibris

Créé en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, le mouvement des Colibris se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine.

L'association place le changement personnel au cœur de sa raison d'être, convaincue que la transformation de la société est totalement subordonnée au changement humain. Colibris s'est donné pour mission d'inspirer, relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective.

Le mouvement Colibris, via des groupes, se veut plate-forme de rencontres et d'échanges et s'adresse à tous ceux qui veulent agir, cherchent des solutions concrètes ou développent des alternatives. Aujourd'hui Colibris compte un réseau de 55 groupes locaux animés par des citoyens bénévoles. Les groupes locaux participent activement à la vie et à la gouvernance de Colibris et portent localement les valeurs et les messages du mouvement national.

Et c'est pourquoi j'ai voulu créer le mouvement des Colibris pour permettre le développement d'alternatives qui entraînent un changement de paradigme.

Pourquoi avoir choisi le nom de colibris pour le mouvement ?

J'ai lu un jour une légende amérindienne qui raconte que, lors d'un grand incendie dans la forêt amazonienne, tous les animaux sont désespérés sauf le colibri qui, lui, ne

renonce pas. Avec son grand bec, il prend quelques gouttes d'eau pour aller les jeter sur le feu. Son action paraît complètement dérisoire au tatou qui l'observe et lui dit « Tu ne penses quand même pas que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ». Le colibri lui répond alors « Je sais, mais je fais ma part ». Voilà. C'est cette notion de faire sa part plutôt que de se lamenter qui m'a paru être au cœur même de la responsabilité de chacun. C'est pour ça que j'ai appelé le mouvement « Les Colibris », **car chacun d'entre nous est appelé à faire sa part pour changer de société.**

Et « faire sa part » ça consiste en quoi ?

Cela signifie déjà que je ne peux pas me contenter de me lamenter, de m'indigner sans rien faire. Il faut que je fasse quelque chose de positif qui aide la société à changer.

Quand un individu décide de faire sa part, il entre dans le cercle de ceux qui partagent sa conviction : **une fédération des consciences se crée**, cela socialise les individus dans la convivialité. On passe alors à la seconde phase, celle de l'action. Le groupe d'individus se demande alors « Que pouvons-nous faire ensemble pour améliorer la société ou la mettre sur une voie positive ? ». Et ils montent ensemble des initiatives locales.

Vous parlez d'écologie humaine plus largement que d'écologie « tout court ». Pourquoi ?

Oui, il n'y aura aucun changement si l'être humain ne change pas. C'est lui qui génère le mal-être.

S'il continue d'être dans cette inintelligence, le monde ne changera pas. L'être humain est le déterminant principal. Il faut que l'humanité devienne mature, c'est-à-dire qu'elle devienne intelligente, parce qu'elle ne l'est pas. Elle est très compétente, elle fait des miracles et des prodiges technologiques, mais elle n'est pas intelligente. **Il ne faut pas confondre compétences et intelligence.** Aujourd'hui nos compétences sont dévoyées, profanées et ne servent pas l'intelligence.

Quel rôle devraient avoir les politiques dans la transformation de la société ?

Les politiques, sauf dans les dictatures, sont l'émanation de la conscience collective des citoyens. Ils désignent les personnes à qui ils confient l'orientation, la gouvernance du destin. Bien sûr, il y a toutes les perversions humaines de ceux qui sont dans des ambitions personnelles. Mais ils ont été installés par les citoyens. **Donc je n'accuse pas les politiques mais les gens qui les ont mis en place.** C'est pour ça que cela nous ramène à nous-mêmes, aux choix que nous devons faire en fonction de critères intelligents et éclairés et non pas en fonction de manipulations mentales, démagogiques, de promesses qu'on ne peut pas tenir et de toutes les séductions auxquelles les politiques ont recours.

Si la société se modifie, des politiques vont émerger qui seront en adéquation avec les aspirations et les valeurs des nouveaux citoyens. Mais je ne pense pas que les politiques, tels qu'ils sont aujourd'hui, puissent adhérer à ce que nous proposons : ils sortent des grandes écoles, qui sont



© Guillaume Atger

des manufactures où on les prépare à diriger un système ; et s'ils sortent du système, ils sont incompétents.

Nous sommes en train de préparer un forum civique pour donner un espace d'expression aux citoyens, de façon à ce qu'ils puissent exposer eux-mêmes leurs aspirations et non pas continuer à écouter les politiques. Il faut que la société civile ait le droit à la parole.

Vous employez aussi souvent le terme de « sobriété heureuse » ? Que défendez-vous derrière ce terme ?

Cela signifie que nous sommes sur terre pour être heureux et que nous ne le sommes pas. A quoi sert d'être riche, aisé et malheureux ? On a laissé de côté les critères du bonheur humain. En Afrique, je croise beaucoup de gens qui sont heureux dans la simplicité.

La sobriété heureuse c'est de dire : soit nous continuons de courir après des chimères, à être des individus manipulés, jamais satisfaits. (C'est la réalité quotidienne entretenue par la publicité ; la stratégie consistant à installer les gens dans l'instabilité permanente afin de les maintenir dans un désir toujours inassouvi). Soit nous changeons pour créer un autre paradigme.

Enfin, le mouvement va lancer très prochainement le projet « Oasis », pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit ?

En examinant la société, j'ai observé une désertification sociale, c'est à dire une compensation des inégalités sociales par du « social institutionnel », dans lequel l'individu se trouve cependant de plus en plus seul face à son destin. **L'idée est donc de créer, dans ce désert social, des lieux de convergence.** Organiser un mode de vivre ensemble qui ne passe pas forcément par l'argent, mais par l'échange de compétences, d'initiatives, etc.

Une Oasis développe une cohérence par rapport aux cinq thèmes des Colibris : la gouvernance, l'agroécologie, l'éducation/transmission, l'énergie/éco-construction, une économie locale et solidaire. Le premier prototype d'oasis, le Hameau des buis créé par ma fille Sophie, a été lancé. Le temps est venu de la solidarité, de la mutualisation des savoirs et savoir-faire. Je ne vois pas d'avenir autrement. *Propos recueillis par Hélène Pinazo*

Agir avec les Colibris

Le Mouvement n'a pas vocation à rester uniquement français. Quel que soit votre pays de résidence, vous pouvez tout à fait créer un groupe local, développer des initiatives qui prônent le changement. Sur le site Internet des Colibris **www.colibris-lemouvement.org**, vous trouverez des fiches pratiques pour vous aider étape par étape à transformer votre territoire, par exemple en mettant en place des composteurs collectifs ou encore en gérant naturellement les espaces verts. Dans la partie *Comprendre* du site, vous pourrez aussi en savoir plus sur la philosophie des Colibris, sur les grandes valeurs qu'ils défendent, comme la décroissance ou la coopération.



Pour en savoir plus : **www.colibris-lemouvement.org**

L'allocation temporaire d'attente (Ata) pour les salariés expatriés de retour en France

Salarié expatrié de retour en France, si vous n'êtes pas couvert par le régime d'assurance chômage et que vous justifiez de 182 jours de travail au cours des 12 mois avant la fin de votre contrat de travail, vous pouvez bénéficier de l'Allocation Temporaire d'Attente.

Conditions d'attribution

- Vos ressources doivent être inférieures au montant du RSA socle, correspondant à la composition de votre foyer. Exemple de montant du RSA socle : 524,16 € pour une personne seule, 1 100,74 € pour un couple avec deux enfants

Les ressources prises en compte sont les vôtres et celles de votre époux (se), partenaire pacsé(e) ou concubin(e) soumises à l'impôt sur le revenu, dont celles perçues à l'étranger.

Montant retenu : 1/12^e du total des ressources perçues pendant les 12 mois précédant celui de la demande d'allocation.

Ne sont pas pris en compte :

- les prestations familiales,
- les allocations chômage et les allocations de solidarité (allocation de solidarité spécifique, allocation transitoire

de solidarité, allocation équivalent retraite),
- les rémunérations de stage ou les revenus d'activité perçus pendant les 12 mois précédant le mois de la demande d'allocation qui n'ouvrent pas droit à un revenu de remplacement (allocations chômage),
- la pension alimentaire ou la prestation compensatoire versée à un tiers.
• Vous devez être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi.

La demande d'Ata est à déposer auprès de l'agence Pôle emploi dont dépend votre domicile.

Montant : 11,45 € par jour, soit 343,50 € pour un mois de 30 jours.

Durée de versement : 12 mois maximum et une fois. Interruption du versement si vous ne renouvelez pas votre inscription à Pôle Emploi.

Possibilité de cumul de l'Ata avec des revenus d'activité professionnelle pendant 12 mois maximum à partir du début de cette activité, dans la limite de la durée des droits à l'allocation.

S'adresser au Pôle emploi le plus proche de votre lieu de résidence.



CSG-CRDS des non-résidents : Le Conseil d'état valide la décision de la CJUE

Le Conseil d'État a confirmé lundi 27 juillet la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), datant de février dernier, demandant à la France de restituer la CSG et la CRDS qu'elle prélève sur certains revenus de non-résidents.

Le Conseil d'État reprend à cette occasion un principe réaffirmé par la Cour de Luxembourg, selon lequel les non-résidents affiliés à un régime autre que celui de la Sécurité sociale française ne sont dès lors pas assujettis aux contributions sociales, dans la mesure où ils ne bénéficient pas de cette protection sociale.

Ce jugement contraint donc la France à restituer la CSG et la CRDS à tous les contribuables non-résidents concernés. **Cette décision concerne, à ce jour, les non-résidents de l'espace économique européen** mais de nombreux parlementaires des Français de l'étranger ont demandé que cette décision soit étendue aux non-résidents hors espace économique européen.

Le gouvernement Français doit désormais indiquer comment s'effectuera le remboursement mais aussi quelles seront les années concernées par ce remboursement, le délai de prescription en droit fiscal étant de deux ans.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de cette procédure sur notre site internet.

En attendant, nous vous recommandons de ne pas cesser le paiement du dernier tiers provisionnel et d'acquitter la CSG, de conserver tous les avis d'imposition et de vous préparer, à l'appui de la demande de remboursement,

à apporter la preuve de l'assujettissement à la sécurité sociale dans votre pays de résidence, base sur laquelle le prélèvement de la CSG a été déclaré contraire au droit européen.

Du nouveau pour les successions internationales

Le règlement européen sur les successions internationales est entré en vigueur en août dernier. Désormais, par défaut, la loi qui s'appliquera à l'ensemble des biens d'une succession sera celle de « l'Etat dans lequel le défunt avait sa résidence habituelle au moment de son décès » (Art. 21 du Règlement).

Le règlement prévoit toutefois, dans son article 22, qu'une personne « peut choisir comme loi régissant l'ensemble de sa succession la loi de l'Etat dont elle possède la nationalité au moment où elle fait ce choix ou au moment de son décès ». Une personne ayant plusieurs nationalités peut aussi choisir la loi de tout Etat dont elle possède la nationalité au moment où elle fait ce choix ou au moment de son décès.

Mais attention, le choix doit être « formulé de manière

expresse dans une déclaration revêtant la forme d'une disposition à cause de mort » (testament, testament conjoint ou pacte successoral).

Les décisions rendues dans un Etat membre pourront également être reconnues dans l'ensemble de l'Union sans qu'il soit nécessaire de recourir à une procédure spéciale.



Autre nouveauté intéressante, la création d'un certificat successoral européen (Chapitre VI du règlement).

Il devrait servir, en particulier, pour prouver des éléments tels que la qualité et/ou les droits de chaque héritier ; l'attribution d'un ou plusieurs biens déterminés faisant partie de la succession ; ou les pouvoirs de l'exécuteur testamentaire ou de l'administrateur de la succession mentionné dans le certificat.

	AVANT	Maintenant sans testament	Maintenant avec testament
Biens mobiliers (placements, œuvres d'art, etc.)	Loi de l'Etat de la dernière résidence habituelle du défunt	Loi de l'Etat de la dernière résidence habituelle du défunt	Loi de l'Etat de la nationalité du défunt
Bien immobiliers	Loi de l'Etat où étaient situés les biens	Loi de l'Etat de la dernière résidence habituelle du défunt	Loi de l'Etat de la nationalité du défunt

A noter : 22 pays européens ont signé le règlement (non signataires : Royaume-Uni, Danemark et Irlande). Le règlement ne s'applique pas aux questions fiscales.

• Donc, selon la répartition du patrimoine, les héritiers devront régler des droits de succession variant d'un pays à l'autre.

Le patrimoine des élus mis à nu

Depuis le 15 juillet dernier, il est possible de consulter en préfecture les déclarations de patrimoine des élus et depuis 2014, vous pouvez trouver en ligne, **sur le site de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)**, les déclarations d'intérêts de certains élus, membres du gouvernement, sénateurs et députés.

La HATVP est une autorité administrative indépendante française créée par la loi relative à la transparence de la vie publique du 11 octobre 2013 en remplacement de la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Elle est chargée de recevoir, contrôler avec l'administration fiscale, et publier les déclarations de situation patrimoniale et les déclarations d'intérêts de certains élus, membres du gouvernement, collaborateurs et dirigeants d'organismes publics. **Elle peut également être consultée par les élus sur des questions de déontologie et de conflit d'intérêts relatifs à l'exercice de leur fonction** et émettre des recommandations à la demande du Premier ministre ou de sa propre initiative.

La Haute Autorité reçoit **les déclarations d'intérêts et de patrimoine des membres du gouvernement**. Celles-ci sont transmises à l'administration fiscale qui fournit à la Haute Autorité tous les éléments lui permettant d'apprécier l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité de la déclaration de situation patrimoniale. Dans un délai de trois mois, **les déclarations sont rendues publiques sur le site de la Haute Autorité**, sauf les éléments comme l'adresse personnelle et les noms des membres de la famille.

Les députés, les sénateurs font aussi des déclarations d'intérêts, d'activité et de patrimoine ; **les déclarations d'intérêts sont rendues publiques sur le site de la Haute Autorité, les déclarations de patrimoine sont consultables par les électeurs en préfecture**, elles ne peuvent cependant pas faire l'objet de copies, de reproductions, de photos ou de prise de notes et leur lecture se fait en présence d'un agent.

Pour en savoir plus et consulter les déclarations d'intérêts de vos élus : www.hatvp.fr (source : wikipédia)

Tout savoir sur les attributions des logements sociaux

Aucun bailleur social ne peut « flécher », c'est-à-dire réserver, des logements pour tel ou tel public.

Sont prioritaires pour l'attribution d'un logement :

- Les personnes en situation de handicap ou les familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap ;
- Les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières liées au logement ;
- Les personnes hébergées ou logées temporairement dans des logements de transition ;
- Les personnes mariées, vivant maritalement ou liées par un pacte civil de solidarité justifiant de violences au sein du couple ou entre les partenaires ;
- Les demandeurs au titre du DALO (Droit au logement opposable) sont considérés comme « ultra-prioritaires »

Depuis 2007, le dispositif DALO fixe à l'État une obligation de résultats en matière de logement. Les organismes doivent donc impérativement loger les candidats désignés par une commission de médiation.

Le bailleur social a l'obligation de présenter trois candidats par logement à la Commission d'Attribution des Logements (CAL).

Chaque candidature est examinée selon les trois critères suivants :

- l'adéquation entre la taille du logement et la composition familiale ;
- la vérification du taux d'effort du demandeur, c'est-à-dire

le loyer à payer après déduction éventuelle de l'Aide personnalisée au logement, afin qu'il ne dépasse pas le tiers de ses ressources (prêts déduits) et que le préavis corresponde à la date de disponibilité du logement ;

- le rapprochement du lieu de travail.



Les plafonds de ressources pour l'attribution des logements locatifs sociaux fixés en application du présent article sont révisés chaque année en tenant compte de la variation de l'indice de référence des loyers mentionné (*article 17 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*) tendant à améliorer les rapports locatifs dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat.

Transparence des attributions : un fichier commun de gestion de la demande.

Un fichier départemental centralise et délivre le « numéro unique ». Il permet une véritable gestion partagée de la demande car l'ensemble des acteurs travaille sur le même fichier et est en mesure de consulter les données issues de l'instruction de la demande (historique des propositions, des refus des CAL et des demandeurs, motifs de ces refus).

Les stratégies d'attribution doivent être pensées « à une meilleure échelle, c'est-à-dire au niveau intercommunal ou métropolitain ». Ainsi, le dispositif mis en place dans le chef-lieu d'Ille-et-Vilaine « fonctionne sur une centralisation des demandes, une stratégie commune des attributions partagée par tous les réservataires et un système de cotation pour déterminer les demandes prioritaires » et devrait servir d'exemple ailleurs.

Le comité d'entraide aux Français rapatriés CEFR est devenu FRANCE HORIZON

Créé en 1940 le CEFR avait pour mission d'apporter un soutien matériel et logistique aux Français déplacés pendant la guerre de 39-45, puis lors des grands rapatriements sanitaires ou politiques à partir du milieu des années 50 ; avec 60 établissements il prenait en charge plus de 1 000 Français de retour en France chaque année.

Aujourd'hui sa mission continue auprès des Français en grave difficulté, rapatriés par le ministère ou rentrés par eux-mêmes, mais il a diversifié ses interventions et son champ d'action, tout en rénovant ses établissements, en s'agrandissant et en se professionnalisant encore plus.

En juin 2015, son nom et ses statuts ont changé pour être mis en adéquation avec les missions et les métiers

exercés : le CEFR est devenu **France Horizon** ! Il s'inscrit en plein dans d'économie sociale et solidaire, avec pour mots d'ordre Humanisme et Professionnalisme.



Ses trois pôles d'activité / objectif :

- **Insertion** : permettre à toute personne en situation d'exclusion sociale de retrouver de façon durable sa place dans la société

- **Seniors** : permettre à toute personne âgée de plus de 60 ans de bénéficier d'un accompagnement de qualité dans

un cadre hôtelier de qualité

- **Français de l'étranger** : faciliter le retour et la réinsertion des Français expatriés.

www.france-horizon.fr

Mobilisons nous pour la COP 21

A côté des réunions officielles de la COP 21, des actions très nombreuses ont été et seront menées par différents collectifs, traduisant la formidable énergie mise en œuvre par les associations, les ONG, les collectivités locales, les instituts de recherche ou de formation, les entreprises et les réseaux qui les rassemblent. Cette mobilisation de la société civile est indispensable pour qu'au-delà des décisions politiques, des idées nouvelles se concrétisent, des solutions soient mises en œuvre.

Pendant tout le dernier trimestre, rencontres, expositions, actions de sensibilisation et festivals sont prévus partout en France, dont beaucoup labélisés COP 21 : impossible d'en faire ici la liste mais vous pouvez la consulter sur www.cop21.gouv.fr à l'aide du calendrier interactif du site. Dans le pays où vous vivez, des initiatives et des actions analogues seront menées. Participez à cette grande mobilisation internationale afin que, cette année, on puisse vraiment parler de « Tournant, justice, solutions » comme l'a dit Madame Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique.

Voici une liste, non-exhaustive, des sites où vous pourrez trouver des informations sur les actions menées :

- www.coy11.org : la conférence des jeunes pour le climat

- coalitionclimat21.org : collectif d'une centaine d'organisations et mouvements qui ont décidé de se réunir pour créer et amplifier une dynamique en faveur d'une justice climatique

- www.comite21.org : comité d'acteurs engagés pour promouvoir le développement durable au 21^{ème} siècle (créé en 1995) : près de 500 parties prenantes (entreprises, collectivités locales, associations, instituts de formation et de recherche, personnalités)

- www.clubfrancedeveloppementdurable.com : collectif de réseaux français, (associations, institutions, collectivités locales, entreprises) pour échanger, co-construire et promouvoir les contributions des acteurs de la société civile française

- www.plateformesolutionsclimat.org : hub de présentation des solutions inventées par les entreprises en faveur du développement durable

- www.alternatiba.eu : processus de mobilisation de la société face au défi du changement climatique. Des événements festifs ont été ou vont être mis en place pour susciter des prises de conscience et des changements de comportement et faire pression sur les décideurs.



Caisse des Français de l'Étranger

Vous partez à l'étranger ? Pensez à votre santé et à votre protection sociale

Préparer son départ à l'étranger permet d'éviter certaines mésaventures qui peuvent se révéler onéreuses, à l'instar de l'histoire de ce jeune Français, parti cet été travailler au Malawi avec pour seule assurance santé et rapatriement celle de sa carte bleue, devenue obsolète au bout de 90 jours et qui n'assure une couverture que pendant un voyage à titre touristique. Il est tombé gravement malade et a dû être rapatrié aux frais de sa famille, qui a alors contracté une dette vertigineuse.

En quittant le territoire, les Français ne sont en général plus couverts par la Sécurité sociale (sauf en cas de détachement) et doivent donc financer eux-mêmes leurs frais de santé. Beaucoup encore l'ignorent, partent sans filet de secours et se retrouvent dans des situations dramatiques. Il faut donc à tout prix prévenir les risques, prendre une assurance rapatriement sûrement, mais penser aussi à une couverture santé pour tous les soins réalisés dans le pays de résidence. Dans la plupart des pays, si vous travaillez, vous devrez souscrire au système local d'assurance maladie, mais la couverture maladie ainsi constituée n'est pas toujours à la hauteur de la sécurité sociale française.

La Caisse des Français à l'étranger (CFE) vous propose une protection sociale « à la française » et sur mesure : maladie-maternité, accidents du travail et retraite (seulement pour les salariés).

Créée en 1978, la CFE est une caisse de sécurité sociale volontaire, financièrement autonome, mais régie par le Code de la Sécurité sociale, qui assure la continuité avec la Sécurité sociale française, depuis le départ jusqu'au retour en France et aussi pendant les séjours temporaires en France. La CFE couvre également ses assurés lors de leurs déplacements hors de leur pays d'accueil habituel.

La CFE permet donc aux Français de conserver une couverture santé de qualité et d'avoir, quelle que soit leur situation, la même protection sociale qu'en France (prise en charge à hauteur des taux et tarifs de remboursement français). Il est recommandé de prendre une mutuelle en complément également. En tant que caisse de sécurité sociale volontaire, elle implique le versement de cotisations trimestrielles, dont le montant dépend de votre niveau de revenus et de votre situation.

Plus d'informations : www.cfe.fr

Vie associative

Rencontres associatives 2015 : temps de formation, d'information et de convivialité

Cette année encore les Rencontres associatives de Français du monde-afde ont été un temps de formation, d'échanges, d'élections mais aussi de grande convivialité.

Jeudi 20 août, les adhérents ont pu se former à l'organisation d'activités en section et à l'utilisation de Twitter. Le lendemain, les conseillers consulaires membres



de l'association se sont réunis pour une formation en 3 temps : bourses scolaires, affaires sociales et fiscalité. Ils ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur les problèmes rencontrés dans le cadre de leur mandat. Dans l'après-midi, les adhérents se sont retrouvés par zone géographique afin d'évoquer leurs pratiques et les problématiques de leurs sections.

Enfin le samedi 22 août, 130 adhérents sont venus des quatre coins du monde pour assister à l'Assemblée générale de l'association. Espace de validation des travaux du Conseil d'Administration, elle a aussi été l'occasion d'accueillir **Christophe Bouchard**, directeur des Français de l'étranger et **Gilles Lemaire**, altermondialiste



membre du mouvement Alternatiba, venu parler de la COP 21 et de l'urgence d'agir.

L'assistance a par ailleurs ovationné **Monique Cerisier Ben Guiga**, présidente sortante et cheville ouvrière de l'association. Elle est remplacée par **Claudine Lepage**, sénatrice des Français de l'étranger et membre de longue date de l'association. Les adhérents ont terminé ces trois jours intenses autour d'un dîner festif dans la plus grande convivialité.



Le Conseil d'administration 2015/2016



Nicole Galeazzi *Autriche* ; Gaëlle Barré *Italie* ; Marie-Pascale Avignon-Vernet *France* ; Claudine Lepage *France* ; Morgane Marot *Royaume Uni* ; Michèle Bloch *France* ; Florence Baillon *Equateur* ; Mehdi Ben Lahcen *Portugal* ; Nawaz Nujurally *Afrique du Sud* ; Gérard Martin *Italie* ; Catherine Libeaut *Pays-Bas* ; Kalliopi Ango Ela *Cameroun* ; Corinne Narassiguin *France* ; Charles Romero *Canada* ; Mathias Assante *Singapour* ; Antoine Lesecq *Portugal* ; Stéphane Mukkadem *Norvège* ; Djamel Bekkai *Etats-Unis* ; Virgile Mangiavillano *Turquie* ; Marion Berthoud *Maroc* ; Karim Haggouchi *Allemagne* (absent sur la photo) ;

Vie associative

Soupe populaire à Istanbul

Dans le cadre de sa coopération avec l'association caritative Şefkat, la section d'Istanbul a effectué sa « rentrée sociale » en septembre. Suite à une collecte de dons permettant de fournir la totalité des ingrédients, nous avons participé à la préparation d'une soupe populaire dans le local de cette association turque, avant d'emprunter un des deux itinéraires dans deux quartiers stambouliotes distincts pour distribuer cette soupe aux sans-abris et réfugiés (pour rappel, ces derniers sont plus de deux millions en Turquie).

Après un long passage dans le très emblématique parc Gezi, l'action s'est terminée tard dans la nuit sur Istiklal caddesi, la principale rue piétonne d'Istanbul.

Virgile Mangiavillano



Fête Arc-en-ciel de Québec

Les 5 et 6 septembre derniers, la section de Québec a participé à la *Fête Arc-en-ciel de Québec*, événement annuel de grande ampleur, à caractère festif et familial, qui célèbre la diversité sexuelle et la lutte contre l'homophobie.

Les militants ont présenté les activités et les valeurs de notre association autour d'une dégustation conviviale de madeleines et ont pu créer des contacts avec de nombreux résidents français, avant de participer à la traditionnelle marche pour l'égalité aux côtés des autres organismes.

Quentin Maridat

Course à la vie à Toronto

Les Français du Monde à Toronto ont participé à la Marche/Course à la Vie (lutte contre le fléau du cancer du sein) organisée le dimanche 4 octobre.

L'équipe Français du monde a été conduite par notre conseillère consulaire Francine Watkins dans son rôle de capitaine. Notre équipe a doublé ses objectifs de collecte de fonds : un beau succès avec déjà des idées pour 2016. Les coureurs et marcheurs ont repris des forces autour d'un brunch festif et amical.

Gérard Poupée



Français du monde dans le monde



Retraite aux flambeaux et fête nationale à Pondichery



Fête nationale à Dakar



Marche de solidarité à Londres
#RefugeesWelcome



**AVEC LA CFE,
VOUS QUITTEZ
LA FRANCE
SANS QUITTER LA
SÉCURITÉ SOCIALE.**

La Caisse des Français de l'Étranger est le seul organisme à proposer aux expatriés une protection sociale « à la française ». Grâce à elle, les expatriés bénéficient d'une couverture qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la Sécurité sociale française.
www.cfe.fr



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés